

TAPIS AUX ARMES DE Mgr DIDIOT

En ce moment est exposé dans la nef de la cathédrale un très grand tapis aux armes de Monseigneur Didiot : de gueules au chevron d'argent chargé de trois croix recroisettées de sable, accompagné en chef des cœurs unis de Jésus et de Marie d'or et en pointe d'une ancre de même. Ce tapis roulé dans une caisse était entreposé dans la salle capitulaire depuis 1999, date à laquelle il a été restauré par l'État.

Les lettres M et A entrelacées représentent le monogramme marial.

Il mesure 95,48 m² et il est constitué de carrés de tapisserie faits à la main de 0,50 m par 0,50 m assemblés entre eux.

Nous savons que Charles V Nicolas-Pierre Didiot fut évêque de Bayeux de 1856 à 1866. Nous savons aussi que dans l'inventaire des biens de la cathédrale et du chapitre réalisé en 1905, le chanoine Deslandes a noté : **«un très grand et riche tapis en tapisserie offert à Mgr Didiot par les dames associées de l'Oeuvre des tabernacles »¹.**

À quelle date et dans quelles circonstances ce tapis a-t-il été réalisé et offert à Mgr Didiot ? Nous n'avons pas de réponse précise, les archives de cet évêché étant inexistantes aux archives diocésaines.

Nous avons cependant pu affiner les données en faisant des recherches sur **l'Oeuvre des tabernacles** dans *La Semaine religieuse* dont le premier numéro paraît en 1865.

L'Oeuvre diocésaine des tabernacles est créée après la fête de Noël **1862** :

« C'était au soir de Noël 1862, Mgr Didiot, après avoir rempli les fonctions de la journée, venait de rentrer à l'Évêché, lorsqu'en songeant aux splendeurs qu'il avait contemplées, il évoqua facilement dans son esprit le souvenir des églises pauvres rencontrées par lui, hélas ! Tant de fois, dans ses laborieuses visites à travers le diocèse. Il se rappela surtout la misère navrante dans laquelle il avait trouvé nombre de sacristies presque entièrement dépourvues des ornements sacrés et des linges nécessaires au service de l'autel, et, en pensant à toutes ces détresses qui avaient une analogie trop frappante avec celle de la crèche de Bethléem, le pieux pontife voulut aussitôt y porter remède... Aussi quelques heures plus tard, profita-t-il de la présence des familles les plus chrétiennes de la ville et de la contrée qui se pressaient, selon l'antique usage bayeusain, dans les salons de son palais, à la suite des fêtes pontificales, pour leur faire part de ses désirs et pour leur communiquer les projets charitables qu'il espérait, de concert avec elles, voir se réaliser au plus tôt... Ce fut à l'abbé du Bisson (qui deviendra plus tard curé de Saint-Patrice) qu'il confia l'organisation de cette Œuvre. » M l'abbé du Bisson établira des directrices dans les arrondissements : à Bayeux, Mme Lefébure mérite le titre de fondatrice de l'œuvre.

Il s'agissait donc de fournir en ornements et linges sacrés les églises pauvres qui en étaient dépourvues.

Le 26 octobre 1866, lors de la réunion annuelle des Dames associées à l'Oeuvre des tabernacles, M. l'abbé du Bisson après avoir fait l'éloge du regretté Mgr Didiot, présente le bilan de l'année écoulée : **102 paroisses pauvres** ont bénéficié de ses bienfaits ; 104 messes ont été célébrées dans le diocèse à l'intention des Dames associées. « A Bayeux, l'œuvre est toujours comprise dans son véritable esprit par les dames riches et par l'humble ouvrière, par les élèves des pensionnats et par les religieuses : toutes savent mettre en commun les sacrifices, les talents et la foi. – Caen a multiplié ses dons, gagné de nouvelles recrues et organisé récemment une brillante exposition. – Falaise a notablement progressé. » « L'œuvre a remis à MM les vicaires-général capitulaires **66 chasubles, 2 dalmatiques, 16 étoles pastorales, 47 pales, 12 écharpes, 26 aubes, 7 surplis et rochets, 102 amicts, 159 corporaux, 400 purificateurs, 25 nappes d'autel, 1 chape, 50 fleurs, 11 pavillons, 9**

¹ Archives diocésaines de Bayeux, abbé DESLANDES, *Inventaire Cathédrale et chapitre*, p. 61.

expositions, 14 couvertures d'autel et beaucoup d'autres objets d'une moindre importance. La distribution de ces richesses se fera par le successeur de Mgr Didiot. »

Lors de la réunion générale en **octobre 1869**, il est question de la magnifique exposition des ornements et linges des associations de Bayeux, Caen, Falaise et Vire qui a attiré un nombre considérable de visiteurs pendant trois jours : **59 chasubles, 2 chapes, 13 étoles pastorales, 1 bannière, 32 aubes, 244 purificateurs et linges de toutes espèces en grande abondance, un nombre considérable de fleurs...**

« Lisieux et Honfleur ne figuraient pas encore dans cette belle fête... Cette année, la moitié à peine des demandes que Monseigneur a reçues pourront être exposées.»

En **1874**, l'exposition a lieu dans les galeries du palais épiscopal les dimanche 1^{er} février, lundi et mardi suivants de midi à 5 heures du soir, le temps des offices excepté.

Le 28 janvier 1913, le Jubilé de l'œuvre est célébré dans l'église Saint-Patrice, dont les curés sont directeurs depuis 1870, année où M. l'abbé du Bisson devint curé de cette paroisse.

L'exposition a eu lieu à l'école Saint-Patrice les samedi 25, dimanche 26 et lundi 27 janvier. Les dons ont été plus nombreux que les années précédentes : **110 chasubles, 60 étoles pastorales, 46 aubes, 467 purificateurs, 265 corporaux, 288 bords d'étoles, 171 manuterges, 12 écharpes de bénédiction...** Monseigneur avait demandé des ornements verts devenus d'un usage plus fréquent : l'Oeuvre en a donné plus de 20, mais il y a 60 demandes... Le lendemain du jubilé, l'expédition des ornements commençait.

A l'occasion de ce Jubilé, un chant de la Reconnaissance a été composé : six couplets.

Ce tapis a été brûlé en différents endroits le 18 mars 1971 lors de travaux d'électricité effectués dans la cathédrale. Le dossier conservé au presbytère de la cathédrale est intéressant car il comprend plusieurs courriers entre l'archiprêtre de l'époque, le chanoine Mullois, l'assureur de l'Association diocésaine et l'inspecteur des monuments historiques.

In fine, en 1974, il est clair que ce tapis est bien la propriété de l'État ; « mais, après expertise et devis établi pour la restauration éventuelle de ce tapis, l'administration estime que le montant de la réparation en atelier est trop élevé pour la valeur réelle de l'objet et n'envisage pas cette restauration ; et, pour elle, le dossier de cette affaire est clos. »

C'est pour cette raison que le chanoine Guesdon, président de la Commission d'art sacré, écrit au curé de la cathédrale le 20 février 1974 pour lui demander de réfléchir à une restauration qui serait faite par un ouvrier ou même « une maison de retraite de personnes âgées... ». Nous ne savons pas ce qui est advenu.

Ce tapis a finalement été restauré aux frais de l'État en 1999 par l'entreprise « Chevalier conservation » de Courbevoie. Cette restauration a nécessité 193 heures de travail ; d'après le devis daté du 30 mars, il s'agissait de "procéder à un travail de conservation dans les parties les plus dégradées du fond de couleur rouge foncé et dans le cartouche portant les armoiries : dans ces zones où le canevas est à nu, le travail à l'aiguille permettra en retissant la plus grosse usure, de reconstituer partiellement le coloris du fond et rétablir ainsi l'unité esthétique et mécanique de l'objet". Ces travaux ont été supervisés par Marie-Hélène Didier, inspectrice des monuments historiques.

En résumé :

Ce tapis a donc été réalisé et offert par les dames associées de l'Oeuvre du tabernacle entre 1863 et 1866. Il est constitué de carrés de tapisserie faits à la main de 0,50 m par 0,50 m assemblés entre eux. Il s'agit d'un ouvrage collectif offert à Mgr Didiot fondateur de cette Œuvre.

L'Oeuvre des tabernacles, fondée le soir de Noël 1862 par Mgr Didiot, est une association qui vient en aide aux églises pauvres en leur fournissant les objets que réclame la décence du culte divin.

La fête patronale de l'Oeuvre est fixée au 21 novembre.

Les ornements et linges provenant des dons et des travaux des associées du diocèse entier sont publiquement exposés pendant trois jours, d'abord dans les galeries du palais épiscopal ; par la suite, l'exposition se fera dans l'école Saint-Patrice. La distribution est assurée par l'évêque le mois suivant.

Geneviève Mauger
Présidente des Amis de la
cathédrale de Bayeux

